

Québec, le 3 octobre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

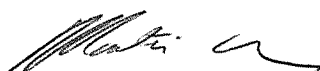
Cher collègue,

Le 8 juin dernier, la députée de Montarville, madame Nathalie Roy, déposait une pétition à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement d'assujettir les organismes municipaux au Vérificateur général du Québec et au Protecteur du citoyen du Québec de manière à renforcer les mécanismes de contrôle et de surveillance au niveau municipal.

À cet égard, je tiens d'abord à rappeler que le Ministère a entrepris des travaux visant à redéfinir les relations entre le gouvernement et les municipalités, dont l'un des objectifs est d'accroître l'autonomie du milieu municipal. Ces travaux devraient mener au dépôt d'un projet de loi à l'automne 2016, lequel pourrait comprendre des mesures permettant de renforcer l'imputabilité des élus et la transparence de la gestion municipale.

De plus, le Ministère a entamé une réflexion sur la question de la protection des divulgateurs dans le domaine municipal en tenant compte des principes d'autonomie, d'imputabilité et de transparence des élus municipaux et des administrations municipales. À cet égard, le Ministère entend proposer des dispositions législatives adaptées au milieu municipal d'ici la période de travaux parlementaires du printemps 2017.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



MARTIN COITEUX

Québec
Aile Chauveau, 4^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2050
Télécopieur : 418 643-1795
Courriel : ministre@mamot.gouv.qc.ca
www.mamot.gouv.qc.ca

Montréal
800, rue du Square-Victoria
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-2622
Télécopieur : 514 873-2620